



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E83636

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2027

ÉDITÉ LE

07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/03/2026
30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B453831729

Siret : 453 831 729 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 03395

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-140175

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-140175

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ENTREPRISE ROSSO JEAN-FRANCOIS

8 RUE DU BRUYANT
ZA LES SPEYRES
38450 VIF

Téléphone : 04 76 72 45 30

Fax : 04 76 72 41 51

Portable : 06 03 03 14 06

Site Internet :

E-mail : contact.entrosso@gmail.com

Responsabilité légale :

ROSSO JEAN-FRANCOIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	27/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	02/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.